



CSA 68



Le bloc syndical s'est réuni ce jour pour l'installation au CSA du 19 juin 2023 pour la désignation des représentants du conseil médical



L'objectif est de travailler ensemble pour le collectif.

Le bloc obtient TOUS les sièges de cette instance et SERA LE SEUL à pouvoir vous représenter et vous défendre !

Un compte rendu sera disponible très rapidement

Les bureaux départementaux 19/06/2023